

Les membres du Conseil exécutif ont demandé au Dr David Sherbino, directeur du Tyndale Centre for Grief and Loss (Centre Tyndale pour la souffrance et la perte), de rédiger ce document. Il comprend les modifications et amendements appropriés et a été approuvé par le Conseil exécutif général le 3 mai 2026. Ce document traite des enjeux sociaux actuels, notamment l'avortement, le suicide, l'euthanasie et l'aide médicale à mourir, et remplace le document intitulé « La dignité de la vie humaine » publié par le Comité des responsabilités sociales le 7 novembre 2001.

La dignité et le caractère sacré de la vie humaine

Avant-propos

Cette déclaration se veut un guide pastoral et théologique pour l'Église, qui s'efforce de rester fidèle à l'évangile de Jésus-Christ face à des questions complexes et délicates concernant la vie, la souffrance et la dignité humaine. Nous reconnaissons que des questions telles que l'avortement, le suicide, l'euthanasie et l'aide médicale à mourir (AMM) ne sont pas des débats abstraits, mais des réalités profondément personnelles qui touchent les individus, les familles et les communautés à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.

Nous affirmons que l'Église est appelée à proclamer la vérité avec clarté et conviction, tout en incarnant la compassion et la miséricorde de Christ. En abordant ces questions, nous cherchons à concilier la fidélité à la Bible et le soutien pastoral, en défendant le caractère sacré de la vie humaine tout en accompagnant ceux qui souffrent, qui sont en deuil ou qui font face à des décisions difficiles. Cette déclaration vise à articuler les convictions théologiques de l'Église et à guider sa réponse pastorale dans un esprit d'humilité et d'espoir.

La dignité et le caractère sacré de la vie humaine

La dignité et le caractère sacré de la vie humaine constituent un principe fondamental de la foi chrétienne, fondé sur la conviction que les êtres humains sont créés à l'image de Dieu. Ce principe fondamental constitue le fondement théologique de la valeur accordée à la vie humaine et offre une orientation claire à l'Église lorsqu'elle aborde un large éventail de questions sociales et éthiques.

Le concept de l'« image de Dieu » trouve son origine dans le récit de la création, lorsque Dieu déclare : « Faisons les humains à notre image, selon notre ressemblance... » (Genèse 1.26

Nouvelle Bible Segond). Cette déclaration signifie que les êtres humains se distinguent de toutes les autres créatures, car ils reflètent certains aspects du caractère de Dieu d'une manière unique.

Être créé à l'« image de Dieu » comporte plusieurs facteurs :

1. Nous sommes des êtres relationnels. Dieu existe éternellement dans la relation, et les êtres humains ont été créés pour vivre en relation avec Dieu et les uns avec les autres. Nous sommes appelés à vivre dans une communauté aimante, reflétant la nature relationnelle de Dieu par le soin mutuel, le respect et la responsabilité.
2. Nous avons la capacité de raisonner. La capacité de penser, de réfléchir et de prendre des décisions reflète la sagesse et la connaissance de Dieu. Notre capacité à faire des choix réfléchis et à exercer notre discernement est un aspect important de notre humanité.
3. Nous avons la capacité de prendre des décisions morales. Les êtres humains sont dotés d'une conscience et sont capables de discerner le bien du mal. Cette conscience morale devient le fondement d'une vie éthique et de la responsabilité dans les choix que nous faisons.
4. Nous avons reçu la responsabilité de prendre soin de la terre. « Dieu les bénit et leur dit : "Reproduisez-vous, devenez nombreux, remplissez la terre et soumettez-la! Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se déplace sur la terre!" » (Genèse 1.28). Puisque Dieu a confié cette tâche à l'humanité, nous représentons en quelque sorte Dieu lorsque nous assumons cette responsabilité.

La chute, telle que décrite dans Genèse 3, révèle que l'image de Dieu dans l'humanité a été altérée, mais pas détruite. Cependant, le péché a affecté tous les aspects de la vie humaine, entraînant une séparation d'avec Dieu, des relations brisées entre les êtres humains et des relations fracturées avec la création. Le travail devient pénible, le sol est maudit et la création elle-même est décrite comme gémissant (Romains 8).

Bien que l'« image de Dieu » ait été déformée, la bonne nouvelle, c'est que grâce à Jésus-Christ qui est l'image parfaite de Dieu (Colossiens 1.15), l'« image de Dieu » dans l'humanité est en train d'être restaurée. Cette restauration est un processus continu, par lequel les croyants sont sans cesse transformés à l'image de Christ (2 Corinthiens 3.18). Si la croissance spirituelle est progressive, la restauration complète de l'« image de Dieu » sera achevée à l'*eschaton* (rétablissement final). « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu et ce que nous serons un jour n'a pas encore été révélé. [Mais] nous savons que, lorsque Christ apparaîtra, nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est. » (1 Jean 3.2).

La doctrine de l'« image de Dieu » chez l'être humain a des implications profondes sur la façon dont nous nous percevons nous-mêmes et percevons les autres. Chaque personne possède une valeur et une dignité intrinsèques qui ne dépendent ni de son état de santé, ni de ses capacités, ni de son âge, ni de la perception de sa qualité de vie. En tant que chrétiens, nous sommes appelés à traiter tous les êtres humains avec amour, respect et compassion. Cette conviction nous amène à croire au caractère sacré de la vie, de la conception à la mort naturelle, et détermine notre

position face à des questions telles que l'avortement, le suicide, l'euthanasie, l'aide médicale à mourir et l'engagement social.

L'avortement

L'avortement est généralement défini comme l'interruption spontanée ou induite de la grossesse. Il peut survenir spontanément, ce qu'on appelle une fausse couche, ou être provoqué intentionnellement par des interventions médicales ou chirurgicales.

Les Écritures affirment que Dieu accorde de la valeur à la vie, tant dans l'utérus qu'en dehors de celui-ci. Le psalmiste écrit : « C'est toi qui as formé mes reins, qui m'as tissé dans le ventre de ma mère. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables, et je le reconnais bien. Mon corps n'était pas caché devant toi lorsque j'ai été fait dans le secret, tissé dans les profondeurs de la terre. Je n'étais encore qu'une masse informe, mais tes yeux me voyaient... » Ps. 139.13-16). De même, le prophète Jérémie rapporte les paroles de Dieu : « Avant de te former dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu naisses, je t'avais consacré, je t'avais désigné prophète pour les nations » Jérémie 1.4-6.

Nous affirmons que la vie humaine commence dès la conception et qu'elle est sacrée, car nous sommes créés à l'image de Dieu. Par conséquent, l'interruption volontaire de grossesse est considérée comme un acte qui met fin à une vie humaine et n'est moralement admissible que dans les cas où la vie de la mère est directement menacée. Nous nous opposons à l'avortement sur demande en tant que moyen de contrôle démographique ou de régulation des naissances et affirmons le droit à la vie de l'enfant à naître.

Le suicide :

Le suicide est un acte délibéré visant à mettre fin à sa vie. Dans la société actuelle, le suicide est un phénomène de plus en plus présent et profondément préoccupant qui touche la vie de nombreuses personnes, indépendamment de leur sexe, de leur culture ou de leur situation économique. Il est important de reconnaître que le suicide est une question complexe et délicate, étroitement liée aux troubles de santé mentale, aux abus, à la violence ou à un deuil dévastateur, en particulier en l'absence de systèmes de soutien adéquats.

Si la Bible ne porte pas explicitement de jugement moral sur le suicide, elle affirme néanmoins de manière constante le caractère sacré de la vie humaine. Les Écritures rapportent des cas de personnes ayant perdu tout espoir dans la vie (Élie, 1 Rois 19.4; Jonas, Jonas 4.3; l'apôtre Paul, 2 Corinthiens 1.8). On y trouve également des récits de personnes qui se sont suicidées (Saül, 1 Samuel 31.3-5; le porteur d'armes de Saül, 1 Samuel 31.3-5 et Judas, Matthieu 27.3-5). Dans ces récits, leur mort est simplement mentionnée sans commentaire moral, mais le contexte qui l'entoure révèle un profond désespoir et une perte d'espoir.

Parce que la vie humaine est sacrée et porteuse de l'image de Dieu, le suicide doit être considéré comme une mort tragique et un manquement à honorer l'intention de Dieu de préserver la vie.

En même temps, nous reconnaissons que ceux qui meurent par suicide souffrent souvent profondément, et que leur geste ne peut être dissocié de leur souffrance.

Une question qui revient souvent est de savoir si une personne qui se suicide peut être sauvée. Les Écritures enseignent qu'il n'y a qu'un seul péché impardonnable, et ce n'est pas le suicide (Matthieu 12.31-32). Nous nous abstenons donc de juger du sort éternel de ceux qui se suicident. Le salut n'est pas déterminé par la manière dont on meurt, mais par la relation que l'on entretient avec Dieu par la foi en Jésus-Christ et son œuvre expiatoire sur la croix (Romains 8.1, 38-39).

Compte tenu du lien étroit entre le suicide et les troubles de santé mentale, l'Église est appelée à répondre avec compassion, bienveillance et soutien, en particulier envers ceux qui pleurent la mort d'un être cher.

L'euthanasie et l'aide médicale à mourir (AMM) :

L'aide médicale à mourir (AMM) est légale au Canada depuis 2016 et devait initialement être disponible pour les patients atteints d'une maladie grave et incurable, dont le décès naturel était raisonnablement prévisible. Depuis lors, l'AMM ne se limite plus aux soins de fin de vie, mais s'étend également aux personnes dont le décès n'est pas imminent. Des inquiétudes persistent quant à la possibilité que la législation canadienne soit élargie pour inclure l'AMM pour les personnes ayant un handicap, celles souffrant de troubles de santé mentale, ainsi que les personnes en situation de pauvreté ou ne bénéficiant pas de soins adéquats.

Les chrétiens reconnaissent qu'une souffrance profonde peut amener certaines personnes à envisager l'AMM. Nous affirmons néanmoins notre conviction que mettre fin intentionnellement à sa propre vie n'est pas compatible avec la foi et la pratique chrétiennes. La vie est un don de Dieu et le fait d'être créé à l'image de Dieu confère à chaque personne une valeur et une dignité intrinsèques qui ne dépendent ni de l'état de santé, ni des capacités cognitives, ni de la qualité de vie telle qu'elle est perçue.

Alors que certains considèrent l'euthanasie et l'AMM comme des réponses compatissantes à la souffrance, une compréhension chrétienne de la compassion nous appelle à accompagner ceux qui souffrent, à soulager la douleur dans la mesure du possible et à ne jamais abandonner les personnes lorsque la vie est difficile et fragile. La souffrance est pénible et ce n'est pas quelque chose que nous recherchons, mais les Écritures enseignent que Dieu peut agir dans et à travers la souffrance pour approfondir la foi, former le caractère et témoigner de l'espérance (2 Corinthiens 1.8-9; 12.9-10; Philippiens 1.12-14). Dans la souffrance, nous affirmons que Dieu est présent et que personne ne souffre seul.

Bien que la loi canadienne autorise légalement l'AMM, cela n'en établit pas pour autant le bien-fondé moral. Mettre fin intentionnellement à la vie, même dans le but de soulager la souffrance, viole le principe du caractère sacré de la vie. Les Écritures affirment que Dieu seul est souverain sur la vie et la mort (Job 1.21).

Cela dit, nous reconnaissons qu'il existe une distinction importante entre le fait de provoquer activement la mort et celui de laisser la mort survenir naturellement. Cette distinction comprend le refus ou l'interruption d'un traitement médical extrêmement lourd, l'administration de médicaments analgésiques adéquats même si cela peut involontairement abrégé la vie, et le choix de soins palliatifs ou de soins en établissement. Les Écritures nous rappellent qu'il y a un temps pour naître et un temps pour mourir (Ecclésiaste 3.2). De telles décisions peuvent honorer la vie en tant que don de Dieu sans causer intentionnellement la mort.

L'engagement social :

L'engagement envers la dignité humaine s'étend également aux questions sociales, notamment la défense des personnes vulnérables et marginalisées par la société. Les Écritures appellent constamment le peuple de Dieu à agir avec justice et à prendre soin de ceux qui sont facilement négligés. Le prophète Michée déclare : « ...ce que l'Éternel demande de toi : c'est que tu mettes en pratique le droit, que tu aimes la bonté et que tu marches humblement avec ton Dieu » (Michée 6.8).

La Bible présente la prise en charge des personnes vulnérables et marginalisées comme un mandat fondamental ancré dans l'*Imago Dei*. « Exploiter le faible, c'est insulter son créateur, mais faire grâce au pauvre, c'est l'honorer. » (Pr. 14.31). Dieu se révèle comme « le père des orphelins, le défenseur des veuves... il délivre les prisonniers et les rend heureux... » (Ps. 68.6-7).

Tout au long des Écritures, le peuple de Dieu est constamment appelé à accueillir, protéger et aimer les étrangers, les immigrants et les réfugiés, souvent appelés « résidents temporaires » ou « étrangers ». Cet appel trouve à plusieurs reprises son fondement dans la propre histoire d'oppression et d'exil d'Israël en Égypte. Des passages tels que Lévitique 19.33–34 et Exode 22.21 mettent l'accent sur la justice, la bienveillance et l'égalité juridique, exhortant le peuple de Dieu à faire preuve d'hospitalité plutôt qu'à faire du mal. L'accueil des immigrants et des réfugiés doit être géré de manière juste et équitable, car le traitement des personnes en détresse revêt une importance capitale, chaque personne étant créée à l'image de Dieu.

Le ministère de Jésus révèle encore davantage la sollicitude de Dieu pour ceux qui sont marginalisés. Jésus a tendu la main à ceux qui étaient exclus de la société – la femme samaritaine (Jean 4), la femme adultère (Jean 8) et Zachée, le collecteur d'impôts (Luc 19) – démontrant l'amour, la dignité et la compassion sans distinction. Jésus a résumé l'essence de la foi chrétienne comme étant l'amour envers Dieu et l'amour envers son prochain (Matthieu 22.37-40).